



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N°01 - 2011/2012

Jeudi 07 juillet 19H – Siège de la ligue à AUTUN

MEMBRES PRÉSENTS : MMES CHOQUIN, CUENOT, FARCY, SAUVAGEOT, THARREAU, MM. BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, DESBOIS, GOUT, JACOTOT, LEFFET, MARTIN, NOUAIL, PETITE, PRUDON Gilles, RATAJCZAK, ROUX

MEMBRES EXCUSÉS : Mmes BILLAUT MORIAUX, DR COLLIN, MM. BOUCHY, BOULAY, GAUDIOT, MARGUERY, MORIAUX, POUPENEY, PRUDON Gérard.

MEMBRES ABSENTS : MM FEL, MATA, MET.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme FOULLOY, MM. CMBUS, LONCHAMPT (CD 21), PERRIGAULT (CTS), PERININ (Pdt CD58), TRAVELY (Pdt CD 71), TAFFINEAU (Pdt CD 89).

INVITÉS EXCUSÉS : Melle JOUILLE, MM VERNOUD (Pdt CD21), CHETAIL (CTS),

Le Président Bernard DEPIERRE rend hommage à Pierre CHAUSSARD et André GIRAUD, deux anciens élus qui ont été très actifs à Ligue. Une minute de silence est respectée. La Ligue adresse ses sincères condoléances à leurs familles.

Le trophée pour l'accession en PROA de la JDA DIJON est ensuite remis à Claudette CHOQUIN, le Président M. RENAUT s'étant excusé. B.DEPIERRE souligne également les bons résultats de l'ELAN CHALON cette saison.

Le Président remercie la présence des trois Présidents des Comités Départementaux et de Samuel LONCHAMPT (représentant de J. VERNOUD).

Il accueille également Gilles PRUDON, nouvel élu.

1 – APPROBATION PV

Le PV N°7 est adopté après rectification des points suivants :

- Question diverse annuaire Ligue : Cédric Desbois a participé au groupe de travail de l'annuaire.
- Question diverse courrier arbitres : JM JACOTOT voulait porter à la connaissance du comité que le courrier de C. DESBOIS envoyé à tous les arbitres le 2 mai 2011, lui faisait poser quelques questions concernant le moral et le bon comportement de ces derniers.

2 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE

Championnats de France

De nombreuses sollicitations de clubs suite aux problèmes rencontrés pour les engagements en championnat :

- Projet de rapprochement entre les clubs Autunois CURGY et CS AUTUN pour une équipe commune en N3. Suite à la situation financière du CS AUTUN pas de rapprochement possible et non engagement du club de CURGY en N3
- MARZY 2^{ème} PNM demande d'être repêché à la place de CURGY en N3
- CSLD demande de repêchage N3 suite au non engagement de DA DIJON 21

Ces non engagements ont conduits à un problème régional accord du comité pour l'engagement de DA DIJON en LRF et CURGY en PNM (suite au désistement de PONT/YONNE). Aucune interdiction pour ces deux clubs d'accéder la saison prochaine.

Engagements championnats de France jeunes

Le Président regrette que ces engagements ne passent pas par les Ligues pour avis avec des critères de points. Equipes retenues en 2011/2012 :

CM1 ⇒ JDA DIJON, ES CHALON. CM2 ⇒ PRISSE-MACON,

MM ⇒ JDA DIJON, ES CHALON

CF1 ⇒ ES CHALON CF2 ⇒ CSLD, CHALON BC CHARNAY BS, MONETEAU

MF ⇒ BC CHENOVE, CHALON BC

Des courriers des clubs de DA DIJON 21 en CM et ES CHALON en MF ont été reçus par le Président.

Situation préoccupante en CADETTES avec 5 équipes retenues en Bourgogne et par conséquent un championnat ligue peu fréquenté.

Un courrier sera transmis à la commission sportive fédérale pour un passage des dossiers par les comités et ligues et avis des CTS pour la partie technique.

Bilan Assemblée Générale Ligue

Le Président regrette l'absence de nombreux dirigeants de clubs régionaux et fédéraux cette année, ce qui est anormal de la part des clubs qui sollicitent la Ligue régulièrement pour diverses raisons comme l'encadrement des sélections, les équipes engagées en championnat de France etc....

Absence de nombreux élus locaux et départementaux également.

Compte tenu de la faible participation des clubs (seulement 42 clubs présents) le Président demande à la commission Statuts et Règlements de proposer avant le 15/07 une révision du barème actuel des amendes pour absences et représentations des clubs à la prochaine assemblée, voir rendre obligatoire, la présence d'un Président ou vice-président, secrétaire ou trésorier de club fédéral ou régional.

Remerciements au club de NUIITS ST GEORGES pour l'accueil et l'organisation.

Conseil Régional

La Président a obtenu 4 000 euros de subvention supplémentaire pour l'offre d'un déplacement en train de 100 jeunes à la finale PROB à Paris de la JDA DIJON. Une somme de 10 000 euros avait déjà été obtenue pour la finale de Coupe de France à Bercy avec l'ES CHALON, finale à laquelle avaient participé gracieusement 250 jeunes invités par la Ligue.

Remerciements au Conseil Régional pour le versement d'une subvention de la part territoriale de 21 000 euros accordée.

Dans le cadre des actions de développement du basket en milieu rural, la Ligue déposera un dossier CNDS pour l'achat de 16 kits (paniers, ballons, chasubles et plots) soit treize mille cent cinquante six euros 48 centimes (13156, 48 euros).

Dopage

Courrier de la FFBB concernant l'attestation pour tous les mineurs. Certains comités les incluent à la demande de licence.

Assemblée générale FFBB Aix les Bains

Lors de cette Assemblée Générale, un nouveau membre du Comité Directeur a été élu suite à la démission de Francis Flamme (Président du Paris Levallois). Il s'agit de René Kirsch, Président de la ligue d'Alsace, élu au premier tour avec 63 % des voix. Présentation des projets liés à l'augmentation de deux euros du prix des licences pour la nouvelle saison 2011/2012 puis 1 euro pendant trois ans.

Jean-Pierre SIUTAT, a annoncé lors de son allocution d'ouverture de l'Assemblée Générale de la FFBB, qu'il confirmait la candidature de la France à l'organisation du championnat d'Europe de basket 2015.

Remise d'une participation financière pour le CD 21 et 700 euros pour la progression des licences en octobre et de 1700 euros pour l'année.

Information concernant le départ du Directeur National de l'Arbitrage P.DORIZON.

Remise de la médaille d'Or FFBB à Michel MARGUERY. Celles de P. GAUCHER et D.MORIAUX ont été remises au Président de Comité Départemental.

Réorganisation des pôles de la FFBB et présentation d'un projet, stratégies et orientations.

Réunion de zone à Aix les Bains le jour de l'assemblée, prochaine réunion le 08 octobre.

Dates des réunions Ligue

16 septembre, 21 octobre, 09 décembre, 10 février, 30 mars, 08 mai, AG ligue 02 juin.

Concernant la participation des membres du Comité Directeur le Président convoquera deux membres qui n'ont assisté à aucune réunion de la saison sans démission : MM BOUCHY et POCHON.

Composition des commissions

Le Président propose que chaque Président transmette la composition de sa commission au secrétariat avant le 15/07.

Annuaire

Tous les éléments devront être transmis à la ligue avant le 15 juillet. La parution est prévue comme les années précédentes pour la première journée de championnat par l'intermédiaire des comités départementaux. Celui-ci sera également mis en ligne sur le site de la Ligue.

4 – SPORTIVE ANNEXE 1

Coupes de France SENIORS

Proposition d'organiser le 1^{er} tour sur un même lieu à Dijon le week-end des 10 et 11/09.

Championnats JEUNES région

la 1^{ère} journée benjamins aura lieu sous la forme d'un plateau le 29 septembre afin d'harmoniser l'arbitrage.

Le championnat Minimes féminines et benjamins région débutera après la première phase départementale en décembre. Le comité directeur adopte la proposition d'appliquer le 4 X 4 pour la catégorie benjamins.

Coupe de Bourgogne

Le 1^{er} tour aura lieu le 18 septembre. Règlement des officiels par la Ligue puis facturation aux clubs à parts égales.

- 2^{ème} tour 20 novembre
- 3^{ème} tour 22 avril
- ½ finales et finales Dimanche 20 mai 2012.

Divers

Didier TAFFINEAU demande que les rencontres prévues en jeunes le week-end des journées nationales de l'arbitrage soient reportées.

La question est posée sur la dérogation par internet. A. Marie SAUVAGEOT n'envisage pas l'utiliser afin que les clubs respectent les délais pour faciliter le travail du répartiteur. Les dérogations devront être faites sur l'imprimé officiel de la Ligue.

Projet de création d'obligations sportives pour les clubs régionaux SENIORS.

5 – CRAMC ANNEXE 2

Arbitres

- Mouvements arbitres :
THEPENIER en PROB HN2, J.FLEURY en CF2, LEFFET R. HN3, EWALD M (Ligue).
B.BUSTON et M.CLOCHET ont participé au TIZ.
- Stage régional n'aura pas lieu dans la nièvre mais au CRISD de DIJON les 10 et 11 septembre ouvert aux arbitres départementaux qui souhaitent se perfectionner.
- Stage de rattrapage 08/10
- Une réunion arbitres et OTM mi-saison est prévue
- Courrier adressé aux Comités et CDAMC pour le bon déroulement des championnats jeunes.
- Amende retour convocation arbitre hors délai 20 euros, absence 35 euros.

OTM

- Isabelle RAGONNEAU accède au niveau stagiaire HN
- Rappel désignations OTM : chaque club de Championnat de France doit **obligatoirement** présenter 2 OTM ayant le niveau de formation requis sans cela le club ne pourra bénéficier de l'avantage covoiturage. Les clubs n'ayant pas fait l'effort de formation cette saison cet avantage ne sera pas réitéré. Les clubs sont donc invités à présenter dès le début de saison prochaine des licenciés de leur club afin de suivre les formations afin de répondre à ce projet. Des séances de formation et des examens régionaux seront organisés fin de saison 2011/2012.
- 3 nouveaux OTM : TROESCH Kevin, PLAT Delphine et HAPP Valérie (stagiaire)

Partenariat

En cours pour le renouvellement avec La Poste.

CDAMC 58

Le Président P.PERININ nous informe qu'il n'y a plus de Président de la commission départementale des arbitres et OTM 58.

6 – JEUNES ET TECHNIQUE | ANNEXE 3

Formation du joueur

Pôle espoirs 9 garçons et 11 filles à la rentrée 2011/2012. Aucun joueur ne rentre en Centre de Formation à l'issue de la saison 2010/2011.

L'encadrement du Pôle sera assuré par Willem LAURE en remplacement de Guillaume ROBINET.

Entraînements séparés pour les garçons et les filles.

Benjamins(nes) 99 génération faible en féminines.

Formation des cadres

Les modifications du Statut de l'Entraîneur ont été adoptées (**ANNEXE 4**).

Allègement de celui-ci qui ne concerne plus que les catégories PNM et LRF. Bilan au bout d'une saison.

Incitation en championnats jeunes et attribution d'un bonus.

Week-end revalidation des entraîneurs se déroulera les 27 et 28 août. La Journée régionale le 27 août.

Brevet d'Etat félicitations à Frank Cambus. 13 reçus sur 43 (5 bourguignons) niveau très faible des candidats en raison d'un manque de travail.

Université de Bourgogne

Mise en place d'une convention de partenariat relative au fonctionnement du pôle excellence de pratiques sportives à l'université de Bourgogne pour le joueur avec un statut HN souhaitant poursuivre ses études dans de bonnes conditions (renseignements auprès de D.ROUX).

Possibilité de former des arbitres contre indemnités sur les rencontres universitaires travail du référent indemnisé.

Tournoi Inter-Ligues 2012

Un cahier des charges a été réalisé par la commission technique afin d'éviter les problèmes de la saison dernière.

7 – PROMOTION/DÉVELOPPEMENT | ANNEXE 5

Le 1^{er} forum régional du basket aura lieu dans l'Yonne samedi 10 septembre en collaboration avec le Comité 89 et Christine CUENOT Chargée de la Formation. Les inscriptions sont à retourner avant le 03 septembre.

Une clé USB contenant diverses informations sera distribuée à chaque participant.

Le matin aura lieu une présentation sur la fidélisation des licenciés

Un gros effort financier a été fait puisque le coût pour la journée est seulement de 10 euros (repas et frais pédagogiques compris).

8 – STATUTS ET REGLEMENTS

Convention Coopérations Territoriales (ententes)

L'imprimé simplifié est sur le site de la Ligue et disponible dans les comités. Les demandes pour évoluer en championnat jeunes région sont à transmettre avant la date limite des engagements (31 Août). Attendre l'autorisation de la commission sportive fédérale concernant le nombre et type de licences.

Mutations

Celles-ci seront accordées tous les jeudis après réception des dossiers complets le mercredi soir.

9 –BASKET ECOLES et MINI

Rassemblement MINI BASKET 2012. Celui-ci est fixé au **mardi 08 mai 2012**.

Un appel de candidature est lancé auprès de tous les clubs dès à présent.

Le comité remercie le club du CS AUTUN pour son organisation 2011 et le très gros travail de prospection réalisé autour de cette manifestation.

10 –TRÉSORERIE

Les frais bancaires engendrés par les changements de RIB des arbitres ou autres seront désormais débités du comptes des intéressés.

11 – DIVERS

- 9^{ème} Tournoi International Minimes filles Trophée Aimée Molette 03 et 04 septembre à Auxerre.
- D.TAFFINEAU indique que l'AG électorale 2012 de la Ligue se tiendra à Vermenton (89).

Le Président,
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général Adjoint,
Jean-Claude BRIERE.

PJ : ANNEXE 1 à 5

ANNEXE 1

SPORTIVE

RESULTAT ENQUETE CHAMPIONNATS JEUNES

CLUB	DEPT	BM	MM	CM	JM	BF deb	BF janv	MF Deb	MF janv	CF deb	CF janv	JF	OPEN
AG SEURRE	21						OUI		OUI				
CHALON BC	71					OUI	NON	OUI	NON	OUI			INDIF
CORVOL	58												
DIJON FB	21									OUI			
ES CHALON	71	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI			NON
FONTAINE BC	21		OUI				OUI		OUI		OUI		
JDA	21	OUI	OUI	OUI	OUI								
ST APOLLINAIRE	21	OUI		OUI			?						
VAILLANTE AUTUN	71	OUI	OUI	OUI			OUI		OUI		OUI		
VERMENTON	89							OUI					
CS AUTUN	71	OUI	OUI	OUI	NON								
BLIGNY	21	OUI								?			
AS AUXONNE	21	?	OUI			OUI							
DAD 21	21	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI		OUI		OUI	OUI
PRISSE	71	OUI	???	OUI									
PALINGES	71	N	N	N	NON	N	NON	N	NON	N	N	N	NON
LA CHARITE	58	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI		OUI	OUI		OUI	OUI
ASAV	58	OUI	OUI	OUI		N	OUI	N	OUI	OUI			
CSLD	21	OUI	OUI	OUI			OUI		OUI				OUI
JS MARZY	58	OUI	OUI	OUI	NON	OUI							
SAINT MARTIN	71	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI			OUI
		13	12	12	4	5	6	4	6	6	2	2	5

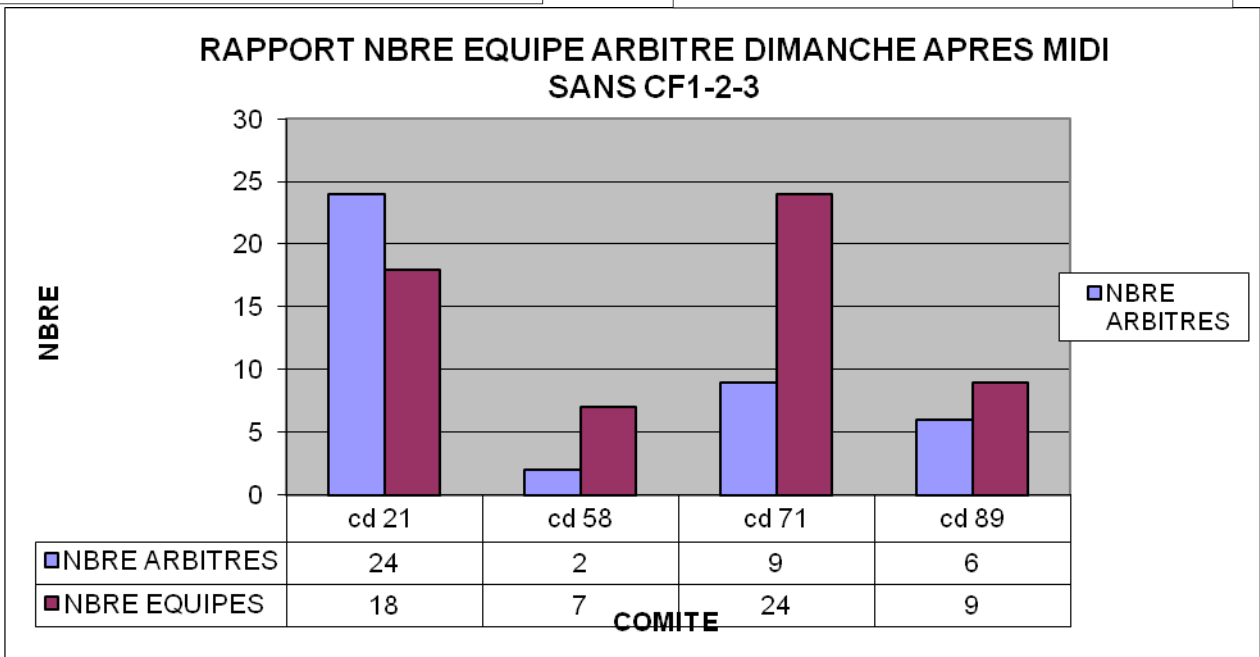
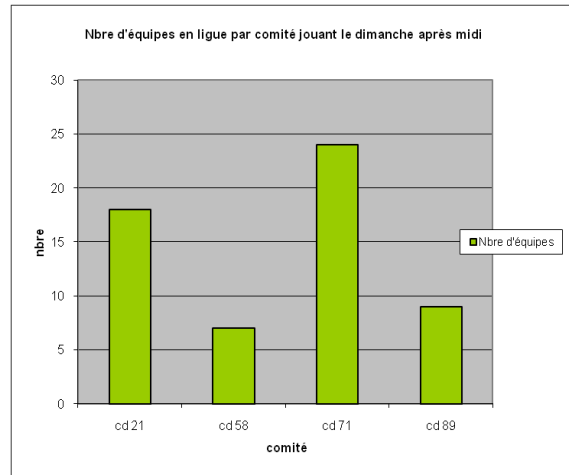
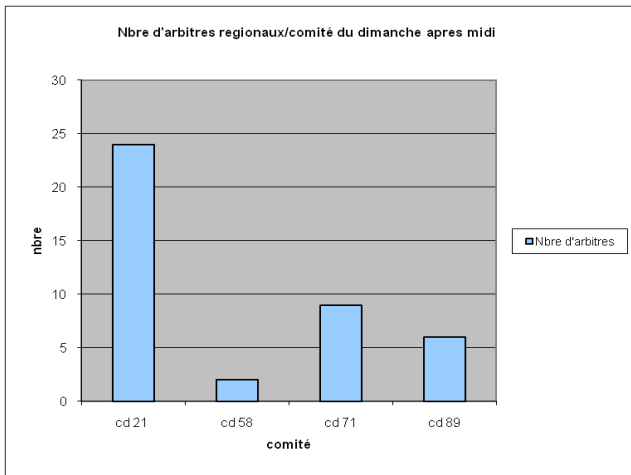
ANNEXE 2 CRAMC

Nombre d'arbitres régionaux pour le dimanche après midi par comité

CD 21	24	
CD 58	2	soit 41 arbitres
CD 71	9	
CD 89	6	

Nombre d'équipes évoluant en région le dimanche après midi par comité

CD 21	18	
CD 58	7	
CD 71	24	soit 58 équipes
CD 89	9	



Si on demande de respecter un quota aux comités, le moins restrictif c'est 1 arbitre pour une équipe (la zone c'est 1,25)

Il manquerait donc 5 arbitres au cd58, 15 arbitres au cd71 et 3 arbitres au cd89

en regardant le nbre d'arbitres CF, le constat est le même. Donc le CD21 fournit un nbre d'arbitres suffisant pour les seniors régionaux et le CD71 n'en fournit pas suffisamment

ETABLI SUR LA BASE DE LA SAISON PROCHAINE

ANNEXE 3

Bilan ETR 23.05.11 et CRJT JUIN 2011

Personnes présentes :

M Martinez, S. Legros, F Perrigault, E Petiot, F Cambus, V Chetail, G Robinet, R Piepenbring et C Lagoutte excusés

DEVELOPPEMENT

Franck Cambus présente ses pistes de travail actuelles (actions déjà effectuées et coordination des actions futures).

- Organisation du forum régional Mini basket dirigeant le 10/09 à Auxerre pouvant être intégrée à la formation animateur mini et initiateur des comités.

FORMATION DU JOUEUR

• CIC benjamin 1 (99)

Ce camp se déroulera les 18 et 19 Juin au Creps de Dijon remerciements aux CTF pour leur réactivité concernant les joueurs et joueuses à convoquer.

Listing ci-joint

• Compétition jeunes Benjamins 4 contre 4

L'ETR propose un temps de jeu identique et un effectif de 8 joueuses maximum. Pour le début de la saison prochaine, l'ETR réfléchira à une proposition de contenus collectifs sur les aspects suivants :

- Relance du jeu.
- « Spacing » d'attaque.
- Enchaînement attaque (4 extérieurs ou 3 extérieurs + 1 intérieur).
- Défense collective sur demi-terrain.

• TIC benjamin 1 en 4 contre 4

En cohérence avec le projet de mise en place du 4 contre 4 sur les benjamins, relance d'un projet TIC pour évaluer les jeunes benjamin(es) première année sur la fin de la prochaine saison sportive et se calquer sur une organisation existante (Tournoi MILOU dans le CD71 ou tournoi des sélections CD 21) sur la date du 3 Juin dernière limite afin de pouvoir les jeunes au Camp Inter Comité les 30 juin et 1^{er} juillet.

Idée de mutualisation des couts de déplacements.

• TIC de Zone Clermont (nés en 1999)

Il se déroulera du 17 au 19 Décembre.

• Pôle Espoir

Entrée 2011 /2012

BENEDICO	ALEXIA	DFB
PERRETTE	LUCIE	GUEUGNON
N'GUETTA	TESS	FONTAINE
MARNAI	ALICE	CHATILLON
EL HASSANI	JEHANNE	MONETEAU
GOUTTE	JULIETTE	DAD21
CAILLAUX	MARGAUX	SENS
CHOUIBA	KARIMA	CHENOVE
MANUELA DE CONDINGUI	SEPHORA	CHENOVE
VOUNDOU	DESTEL	RIS ORANGIS JDA
RADNIC	ALEXANDRE	AUTUN
MOREL	ARTHUR	PRISSE
DELEGLISE	THOMAS	AUXONNE

9 garçons et 11 filles seront présents au pôle la saison prochaine.

Sorties 2010 /2011

GILLIS	MARION	CSLD Cadette France 2° Division
IYOKO BENKALA	JESSICA	Chalon BC Cadette France 2° Division
VARTIN	THIBAUT	Prissé Macon Cadet France 2° Division
GUEYE	YVES-IBA	JDA Dijon Minimes France
SERCY	ROMAIN	St Rémy Cadet Région
BANKOLE	HERMIONE	Chalon BC Cadette France 2° Division
PERION	ALICIA	CSLD Cadette France 2° Division
CURIE	ADRIEN	DAD 21 Cadet France 2° Division

Le stage d'intégration se déroulera du 22 au 24 Aout à Prémanon et la rentrée scolaire le Lundi 5 Septembre.

- **CIC 99 Benjamin(es) 1**

Ce camp est le premier rassemblement de cette génération, il s'est déroulé les 18 et 19 juin 2011 au CREPS, il a pour but de faire un premier état des lieux des jeunes au niveau régional.

15 filles et 20 garçons étaient présents. L'encadrement était assuré par W. LAURE, B. MURE, M. LEGER et F. PERRIGAULT.

Le travail était basé sur les fondamentaux individuels et les aspects pré collectif (jeu à 2, à 3, à 4).

La génération garçons comporte un joueur de grand gabarit et un profil de poste 3, les autres joueurs étant plutôt arrières. 3 joueurs sont actuellement dominants. Les garçons disposent d'un bagage technique intéressant dans l'ensemble avec des lacunes sur les attitudes et dans les intentions de jeu rapide.

La génération fille est d'un niveau très faible techniquement avec une joueuse de très grand gabarit, et une joueuse profil poste 3. Les gestuelles de tirs et attitudes balle en main sont à construire ainsi que les tirs en course sur leur main faible.

- **Camp inter ligue**

Ce stage s'est déroulé à Bourges du 1^{er} au 3 juillet. Il a permis de sélectionner parmi les 20 joueurs (es) les 8 potentiels minimes 1 garçons et filles qui composeront la sélection de la zone centre pour le Camp interzone qui se déroulera du 28 août au 2 septembre 2011.

Ornella BANKOLE Chalon BC (Pole espoir) a été retenue dans cette sélection.

Pour les benjamins(es) 2 il a permis de faire une revue d'effectif de la génération et de travailler individuellement avec certains joueurs ou joueuses à potentiels.

FORMATION DES CADRES

- **BE1**

L'examen s'est déroulé à Dijon du 6 au 10 juin. 13 candidats sur 46 ont obtenu le diplôme dont 5 bourguignons.

- **Weps**

Il se déroulera à Dijon les 27 et 28 août. Vincent organisera une réunion préparatoire à cette organisation. La journée régionale de revalidation sera couplée au WEPS sur le samedi 27 août après-midi.

- **Projet statut Entraîneur**

Le statut régional de l'entraîneur ne s'appliquera plus qu'aux catégories PNM et LRF.

Un statut régional va être mis en place sur les championnats jeunes avec des points de bonus pour les entraîneurs diplômés Initiateur et qui auront suivi des soirées techniques « jeunes ».

- **Formation initiale**

Il est demandé aux collègues des comités de transmettre à Vincent les éléments suivants pour les formations animateurs initiateurs avant la fin juin :

Nombre de stagiaires.

Nombres de diplômés.

Nombre de jours de formation.

Relance du projet de tutorat sur l'EJJ avec une plus grande incitation auprès des candidats, ce tutorat pourrait aussi être proposé aux candidats à l'ER.

Des journées de formation pour le BE1 et le BE2 seront organisées au cours de la saison prochaine.

Prochaine ETR : à AUTUN le 12 septembre 2011

Pour l'ETR
F.PERRIGAULT

ANNEXE 3

STATUT DE L'ENTRAINEUR SENIORS

ARTICLE 5 : Diplômes

Tous les diplômes, d'animateur club ou mini jusqu'à Entraîneur Région, sont délivrés par la Direction Technique du Basket National (DTBN) à la fin de chaque formation.

Les cartes Entraîneur Jeunes sont délivrées par le CTS après l'évaluation de la formation.

Les cartes Animateur Club ou Animateur Mini-Basket, Initiateur, sont délivrées tous les ans début septembre par le CTS, après réception des résultats transmis par les Commissions jeunes et techniques départementales.

Les cartes correspondantes aux Brevets d'Etat sont délivrées par la DTBN.

Seul le Ministre des Sports est habilité à délivrer des équivalences aux divers Brevets d'Etat.

ARTICLE 6 : Commission chargée du Statut Régional de l'Entraîneur

L'organisme gérant est une commission paritaire composée:

- des membres de la Commission Régionale Jeunes et Technique
- des 4 Présidents des Commissions Techniques Départementales
- du CTS responsable de la Formation des Cadres,

Il est chargé de la mise en œuvre du statut et de son suivi.

ARTICLE 8 : Rémunérations

En application de la loi, les titulaires de l'Entraîneur Jeunes ou Juniors et de l'Entraîneur Régional ne peuvent exercer que bénévolement. Ils peuvent être remboursés de leurs frais (sauf emploi jeunes), emploi tremplin. Les entraîneurs titulaires d'un Brevet d'Etat peuvent exercer contre rémunération.

ARTICLE 9

L'entraîneur, après consultation du Président de son association, doit répondre aux sollicitations qui lui seraient faites pour participer à la formation des cadres régionaux ou départementaux.

OBLIGATIONS DE RECYCLAGE

ARTICLE 10 : Journée de Revalidation Régionale

La ligue organise et dirige la Journée de Revalidation Régionale (JRR), des stages de formation de cadres.

En début de saison, la ligue de Bourgogne organise la JRR qui rassemble les entraîneurs bourguignons des équipes de Pré Nationales Masculine et de Ligue Régionale Féminine.

Cette journée revalide les entraîneurs pour la saison en cours.

On ne revalide plus pour un nombre d'années à venir mais pour la saison en cours. La participation à cette journée est **obligatoire**, le principe est que les clubs s'engagent avec des entraîneurs revalidés en début de saison.

ARTICLE 11 : Rattrapage

S'il y a une impossibilité exceptionnelle avérée (maladie, travail hors club de basket) d'être présent lors de la JRR, le certificat devra suivre la journée de recyclage et l'entraîneur aura l'obligation de suivre deux soirées techniques dans deux départements différents avant le **20 mars 2012**.

Chaque comité départemental organise à des dates différentes une soirée technique avant le **20 mars 2012**.

Pour les remplacements d'entraîneurs en cours de saison, les entraîneurs n'ayant pas participé à la journée régionale de revalidation devront suivre 2 soirées techniques dans deux départements différents avant **20 mars 2012**.

ARTICLE 13 : Dispenses

Sont considérés comme recyclés et donc dispensés de participer à la JRR, les entraîneurs qui répondent au cas suivants :

- Diplômes obtenu la saison précédente
- Inscrit sur la liste de l'ETR (Equipe Technique Régionale)
- Participation au WEPS (Weekend de Pré-Saison des entraîneurs en championnat de France) la même saison

OBLIGATIONS DE DIPLOME

ARTICLE 14 : Diplôme exigé

Les associations masculines ou féminines, les sections masculines ou féminines des associations mixtes participant aux championnats régionaux sont tenues d'utiliser au minimum :

- **Pré-Nationale Masculine : un entraîneur région.**
- **Ligue Régionale Féminine : un entraîneur jeunes.**

ARTICLE 15 : Jokers et remplacement d'entraîneur

15.1 Les entraîneurs doivent figurer en qualité sur la feuille de marque pour les équipes seniors. Si l'entraîneur n'a pas de diplôme requis, un aide entraîneur répondant au statut, doit figurer en qualité sur la feuille de marque.

15.2 Le club dispose de **deux (2)"Joker"** pour la saison, c'est à dire, 2 journées où l'équipe n'est pas couverte conformément au statut, par l'entraîneur déclaré en début de saison. En cas d'absence supplémentaire, l'équipe sera sanctionnée de 1 point par journée, avec une sanction maximale de 3 points.

15.3 En cas de changement d'entraîneur en cours de saison, le club doit en informer immédiatement la commission technique et dispose de 30 jours pour régulariser sa situation. Au delà, il tombe sous le coup des sanctions prévues à l'article 17. Un seul renouvellement est autorisé dans la saison sportive.

15.4 Lors d'une suspension ou absence exceptionnelle d'entraîneur, le club doit transmettre sous 8 jours maximum à la commission technique, par écrit, le nom du remplaçant et joindre obligatoirement les motifs et les pièces justificatives de l'absence ou du remplacement.

ARTICLE 16 : Club accédant

L'association accédant au championnat concerné par le présent statut sera traitée, durant une saison sportive, selon les dispositions du niveau qu'elle vient de quitter. Il est à préciser que cette mesure concerne uniquement l'obligation de diplôme. Cette mesure n'est pas reconductible.

ARTICLE 17 : Statut National

L'entraîneur qui compte pour le Statut National ne peut compter pour le Statut Régional. L'entraîneur ne peut cautionner deux équipes du même club, sauf s'il est salarié du club (voir article 4).

PROCEDURES

ARTICLE 18 : Déclaration de l'entraîneur

Les associations qui évoluent en championnat régional seniors doivent indiquer pour chaque équipe engagée, à l'aide d'un imprimé transmis par la Ligue, le nom d'un entraîneur pour la saison 2010/2011 et ce avant la 1ère journée de Championnat.

ARTICLE 19 : Contrôles

Les associations qui ne respectent pas ce statut seront passibles d'une des sanctions sportives prévues à cet effet.

Un premier contrôle de la validité des cartes des entraîneurs sera assuré par la commission compétente suite à la 1ère journée de championnat. Les clubs en non-conformité avec le statut de l'entraîneur en seront informés par courrier et seront sanctionnés d'un (1) point.

Un deuxième contrôle sera effectué à la date du 20 mars 2011, le club en non conformité sera sanctionné par des points de pénalité (4 points maximum).

Les points de pénalités sont cumulables.

ARTICLE 20 : Autres cas

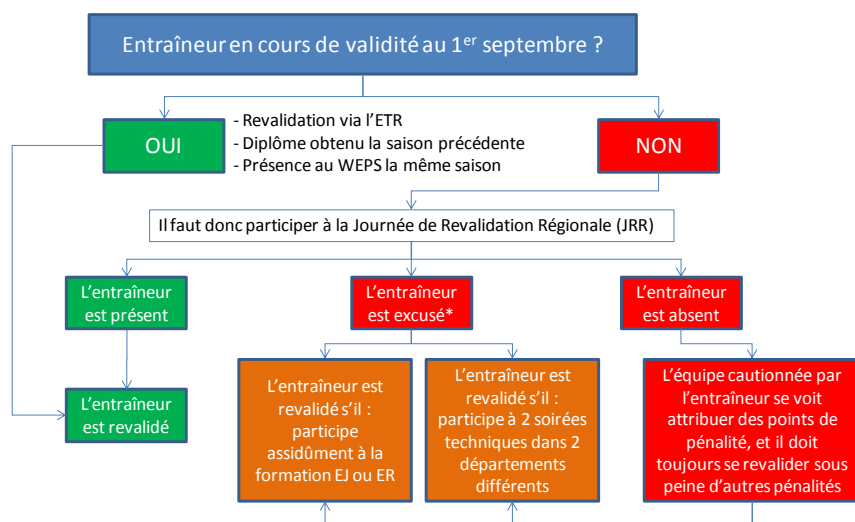
Tous les cas non prévus seront soumis au Bureau de la Ligue qui jugera en dernier ressort.

RÉCAPITULATIF DES SANCTIONS

Motif	Articles	Sanction
Entraîneur absent non excusé lors de la JRR	11 et 17	1 point
Pas recyclé à la date du 20 mars 2011	11 et 17	4 points
Diplôme insuffisant	8	4 points
Joker + de 2	2 et 14	1 point

TABLEAU SYNTHETIQUE

Processus de revalidation de l'entraîneur en Bourgogne



* : On entend par excuse valable, un certificat médical ou une attestation de la part de l'employeur (hors association sportive) qui stipule de l'entraîneur doit travailler le jour de la JRR.

Préambule :

Ce nouveau statut de l'entraîneur pour le championnat jeune a pour buts :

Valoriser la formation chez les jeunes joueurs.

Inciter les clubs à mettre des entraîneurs diplômés ou/et en formation sur les équipes de jeunes.

Il est mis en place pendant un an (2011-12) à titre expérimental, un questionnaire de satisfaction sera élaboré et distribué aux clubs ayant participé aux championnats régionaux jeunes.

Il permet aux clubs d'obtenir 2 (deux points) de bonus s'ils respectent la charte.

ARTICLE 1 : Niveau concernés

Le présent Statut s'adresse aux entraîneurs de Basket-ball et aux associations affiliées à la FFBB désirant pratiquer le sport en compétition dans les Championnats Régionaux jeunes :

- Benjamin / Minime / Cadet Masculin et Féminin

1/ L'équipe de jeunes pourra obtenir 1 point de bonus s'il respecte :

ARTICLE 2 : Diplôme

Les associations masculines ou féminines, les sections masculines ou féminines des associations mixtes participant aux championnats jeunes régionaux pourront utiliser au minimum :

- **Un entraîneur initiateur ou en formation initiateur**

2.1 Les entraîneurs doivent figurer en qualité sur la feuille de marque et être présent à 75% des matches disputés (voir tableau).

2/ L'équipe de jeune pourra obtenir 1 point de bonus s'il respecte :

ARTICLE 3 : Recyclage

Journées techniques

Au cours de la saison 2011-12, l'entraîneur qui aura participé à 2 soirées techniques bénéficiera d'un point de bonus.

ARTICLE 4 : Commission chargée du Statut Régional de l'Entraîneur

L'organisme gérant est une commission paritaire composée:

- **des membres de la Commission Régionale Jeunes et Technique**
- des 4 Présidents des Commissions Techniques Départementales
- du CTS responsable de la Formation des Cadres,

Il est chargé de la mise en œuvre du statut et de son suivi.

PROCEDURES

ARTICLE 5 : Déclaration de l'entraîneur

Les associations qui évoluent en championnat régional jeunes doivent indiquer pour chaque équipe engagée, à l'aide d'un imprimé transmis par la Ligue, le nom d'un entraîneur pour la saison 2010/2011 et ce avant la 1ère journée de Championnat.

ARTICLE 6 : Contrôles

Un premier contrôle de la présence des entraîneurs sera assuré par la commission compétente suite à la 1ère journée de championnat.

Un deuxième contrôle sera effectué à la fin du championnat pour attribuer les points de bonus.

RÉCAPITULATIF DES BONUS

Motif	Articles	Bonus
Entraîneur participe à 2 soirées techniques	2 et 3	1 point
Entraîneur initiateur ou en formation et présents à 75% des matchs	2 et 21	1 point

Tableau des 75% de présence

Nb de matchs	75%	Nb de matchs	75%
24	18	17-16	12
23	17	15	11
22	16	14	10
21-20	15	13	9
19	14	12-11	8
18	13	10	7

ANNEXE 5

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Actions de développement, en lien avec les comités départementaux (mai à juillet 2011)

CD 21	Montbard	Soutien à la création du club (affiliation prévue à la rentrée 2011)
	Recey/Ource	Promotion de l'activité avec une animation le 11 septembre, avec le soutien du club de Châtillon/Seine
	Saint Jean de Losne	Promotion de l'activité par le basket école, et accompagnement à la création du club à moyen terme
CD 58	Decize	Soutien à la Mairie dans le dossier de « fusion » avec Cercy la Tour, proposition d'action de promotion de l'activité
	Luzy	Mise en place de l'OBE, actions de promotion avec le centre social, et participation à l'inauguration du gymnase (toussaint 2011 ?)
	Donzy	Mise en place d'actions de promotion (9 juillet et 3 septembre). Volonté forte de la Mairie de redémarrer une association
CD 89	Saint Sauveur en Puisaye	Affiliation d'une équipe senior féminine en 2011-2012. Accompagnement pour l'ouverture d'une école de basket
	Montillot	Action de promotion avec l'ODSA, proposition de mettre en place des cycles de Basket Ecole
	Ancy le Franc	Mise en place de cycles de basket école
	Ligny le Châtel	Mise en place de cycles de basket école

1^{er} Forum Régional du Basket

La Ligue de Bourgogne de Basketball en collaboration avec le Comité de l'Yonne vous proposent :

1^{er} FORUM RÉGIONAL DU BASKET

**Samedi 10 septembre 2011
À Monéteau (89)**

Deux ateliers seront proposés :

1/ Forum Régional MINI BASKET 2/ Formation Régionale Dirigeants

Sachez mettre en œuvre une politique de développement dans vos clubs !
Avec la participation de formateurs FFBB

Crédit Mutuel
Ligue de Bourgogne de Basketball
FFBB
FFBB
FFBB
FFBB

Ligue de Bourgogne - 895 21400 AUTUN Center
Tel. 03 85 86 97 20 - Fax. 03 85 86 31 36
E-mail: lbb@yonne89.fr Site: www.basketbourgogne.fr

8h30	Accueil des participants	
9h	Début des travaux Accueil et fidélisation des licenciés Implication des parents	
11h30	Actions FFBB Jeunes Présentation des actions fédérales	
12h15	Repas Au rendez-vous des pêcheurs	
14h	Forum mini-basket Atelier terrain (45' présentation, 1h15 entraînement) Les contenus 7/11 ans	Formation de dirigeants Atelier thématique La démarche de projet club
16h	Fin des travaux Clôture de la journée autour du verre de l'amitié	

Chaque participant sera doté d'une clé USB aux couleurs de la LBBB, avec les documents suivants :

1 - Flyer Forum (le recto en jpg)

2 - dossier "Dirigeants"

a- aide à l'emploi (infos sur le service civique)

b- démarche de projet (fiche action vierge et guide méthodologique)

c- guides (accueil, accompagnateur d'équipe, trésorier, secrétaire, dirigeant)

d- imprimés (création licence, licence AS...)

e- nouvelles réglementations pour les licences en championnat de France (fil info FFBB, modifications...)

3 - dossier "Mini-Basket"

a- assistant mini-basket

b- baby

c- challenge benjamins

d- JAP (je joue, j'arbitre, je participe)

e- labels (label LBBB et label FFBB)

f- mini-basket infos

g- Opération Basket Ecole (fiches d'intention, présentation...)

4 - Développement

a- carte d'implantation des clubs et créa'club

b- basket féminin (logo + argumentaire 4c4 benjamins)

c- patrimoine (académie du basket 2011: les vidéos)

5 - Liens utiles

CROS, FFBB (site + page mini-basket), LBBB, CD21, CD58, CD71, CD89

A G E N D A

A o u t / s e p t e m b r e

Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
22 au 24 aout	Stage Pôle Espoirs	Prémanon	
27 et 28 août	Week-end de revalidation entraîneurs Championnat de F	DIJON	
27 août	Journée régional des entraîneurs	DIJON	
03 et 04 septembre	Stage arbitres et OTM de Zone	VICHY	
10 septembre	1 ^{er} forum régional du basket	MONETEAU	
10 et 11 septembre	Stage régional arbitres et OTM	DIJON CREPS	
16 septembre	Comité Directeur Ligue	Autun	
24 et 25 septembre	Reprise des championnats régionaux		